

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE NJIMOM

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND
LOCAL DEVELOPMENT

WEST REGION

NOUN DIVISION

NJIMOM COUNCIL

GENERAL SECRETARY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 06/AONO/C.NJM/MO/CIPM-TBEC/2021 DU 19/02/2021 POUR
L'EXECUTION
DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL DE NJIMOM DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE
L'OUEST

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Appel d'Offres National ouvert pour l'exécution des travaux **d'aménagement du stade municipal de Njimom dans la Commune de Njimom, Département du Noun, Région de l'Ouest.**

2. Allotissement

Les travaux sont repartis en **un (01) lot unique** comme suit :

Région	Département	LOCALITE	Longueur x largeur (m) Aire de jeux	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
Ouest	NOUN	NJIMOM	90 x 45	12 000 000	03	Aménagement
TOTAL (m ²)			4 050			

3. Consistance des travaux :

Ces travaux consisteront à **l'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL DE NJIMOM** dans la Commune de Njimom, Département du Noun, **Région de l'Ouest.**

Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO).

- Débroussaillage,
- Abattage d'arbre ;
- Déblai ordinaire mis en dépôt
- Remblai en grave latéritique provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Reprofilage compactage.

4. Participation et origine :

La participation à cet appel d'offre est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de BTP de droit camerounais:

5. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Publics Exercices 2021, Imputation : **552735101641749 2224**

Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution des travaux est de 03 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6. Cautionnement provisoire (garantie de soumission):

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant de ladite garantie est de **240 000 (Deux cent quarante mille) Francs CFA.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat Général de la Mairie de Njimom.

8. Acquisition du dossier d'appel d'offres :

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Mairie de Njimom, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Njimom d'une somme non remboursable de **24 000 (Vingt-quatre mille) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

9. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 06/AONO/C.NJM/MO/CIPM-TBEC/2021 DU 19/02/2021 POUR
L'EXECUTION TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL DE NJIMOM
DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE
L'OUEST**

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

10. Remise des offres :

Au Secrétariat Général de la Commune de Njimom, le **24/03/2021 à 11 heures**

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 06/AONO/C.NJM/MO/CIPM-TBEC/2021 DU 19/02/2021 POUR
L'EXECUTION TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL DE NJIMOM
DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE
L'OUEST**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**11. Recevabilité des offres**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu le **24/03/2021 dès 12 heures précises** dans la salle des acte de la Commune de Njimom.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er}étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation des offres :**Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieures à 70% ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative autre que la caution 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée.
- Avoir un marché abandonné ou résilié au cours des exercices 2019 et 2020 du fait de l'entreprise

Critères essentiels :

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

17- Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du 1^{er} Adjoint au Maire de la Commune de Njimom, Tél : 656 60 93 32

Ampliations :

- PREFET/NOUN
- ARMP/OUEST(pour publication)
- Président CIPM/C-NJM
- DDMAP/Noun
- Affichage
- Chrono/Dossier

Njimom, le **22 FEB 2021**

Le 1^{er} Adjoint au Maire de la Commune de Njimom
Maitre d'Ouvrage



MOULIOM HAROUNA
1^{er} ADJOINT AU MAIRE